



NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

OPCVM de droit français

OSTRUM SRI US EQUITY

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : Natixis Investment Managers International

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Mazars



Sommaire

Page

1. Rapport de Gestion	3
a) Politique d'investissement	3
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	5
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR	
■ Accès à la documentation	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
c) Informations sur les risques	8
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	9
2. Engagements de gouvernance et compliance	10
3. Frais et Fiscalité	29
4. Certification du Commissaire aux comptes	30
5. Comptes de l'exercice	35
6. Annexe(s)	104



1. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

OSTRUM ISR US EQUITY vs MSCI United States

Performances du portefeuille

Part	Performance nette	Performance bench	Relative performance
FR0012217008(I C USD)	21.68%	24.58%	-2.91%
FR0012267144(I D USD)	21.68%	24.58%	-2.91%
FR0012267151(I C EUR)	29.80%	32.90%	-3.10%
FR0012217024(J C EUR)	19.74%	24.58%	-4.85%

En 2024, le portefeuille OSTRUM ISR US EQUITY a sous-performé par rapport à l'indice MSCI États-Unis. Cette sous-performance a été principalement due à un effet de sélection des actions significatif de -1,58 % et aggravée par un effet d'allocation de -23 points de base. Au sein du portefeuille, le secteur de l'énergie a contribué positivement à la performance avec un effet total de 1,44 %, tandis que le secteur des biens de consommation de base a eu un impact négatif significatif, avec un effet total de -88 points de base.

Le portefeuille OSTRUM ISR US EQUITY a connu une performance relative variée par rapport à l'indice MSCI États-Unis au cours des trimestres observés, enregistrant initialement une légère sous-performance de -35 points de base au premier trimestre 2024, suivie de gains modestes de 7 points de base et 23 points de base au cours des deuxième et troisième trimestres, respectivement, avant une forte baisse de -1,47 % au quatrième trimestre. La sous-performance initiale a été influencée par un effet de sélection des actions de -21 points de base et un effet d'allocation de -14 points de base, tandis que le deuxième trimestre a vu une amélioration de l'effet d'allocation à 27 points de base malgré une sélection d'actions toujours négative de -20 points de base. La performance du troisième trimestre a été renforcée par un effet de sélection des actions solide de 37 points de base, bien que cela ait été légèrement compensé par un effet d'allocation de -14 points de base ; cependant, le quatrième trimestre a souffert lourdement en raison d'une perte de sélection des actions significative de -1,28 % et d'une nouvelle baisse de l'allocation de -19 points de base. Notamment, les secteurs des services de communication et de la technologie de l'information ont été les groupes les plus impactants, contribuant à la sous-performance avec -50 points de base et -61 points de base, respectivement, tandis que les groupes de l'énergie et des finances ont apporté un certain soulagement avec des contributions de 36 points de base et 51 points de base.

Commentaire marché

L'indice MSCI États-Unis a enregistré un rendement total robuste de 24,58 %, les secteurs des services de communication et de la technologie de l'information se distinguant comme les meilleurs performeurs, contribuant respectivement à 38,64 % et 36,28 %. Dans le portefeuille OSTRUM ISR US EQUITY, les services de communication ont sous-performé, retirant -72 points de base à la performance du portefeuille, principalement en raison d'un effet de sélection des actions négatif



1. Rapport de Gestion

de -75 points de base. De même, la technologie de l'information a également sous-performé, avec un impact total négatif de -56 points de base sur le portefeuille, entraîné par un manque de sélection des actions de -66 points de base, bien que partiellement compensé par un effet d'allocation positif de 10 points de base.

Principaux contributeurs

Meta Platforms Inc Classe A

Meta Platforms Inc Classe A a contribué à la sous-performance relative avec un effet total de -68 points de base, entraîné par un rendement de 22,96 % dans le portefeuille contre un rendement de 65,86 % dans l'indice et un sous-poids de -98 points de base.

Meta Platforms a rapporté un solide premier trimestre 2024 avec un chiffre d'affaires total de 36,50 milliards de dollars, soit une augmentation de 27 % par rapport à l'année précédente, et un bénéfice net de 12,40 milliards de dollars. Le segment Family of Apps a significativement contribué à cette performance, avec une augmentation de 27 % du chiffre d'affaires attribuée à une forte demande des annonceurs. Cependant, l'entreprise a fait face à un examen réglementaire de la part de la Commission européenne concernant ses mesures d'atténuation des risques liés à l'IA. Hedgeye a également ajouté Meta Platforms comme idée de vente à découvert, citant des impacts sous-estimés des changements réglementaires et de confidentialité. La vente par le PDG Mark Zuckerberg de 31 493 actions a suscité des interrogations, et malgré un dépassement des attentes du premier trimestre, les prévisions de Meta pour le deuxième trimestre étaient en deçà des attentes. L'augmentation projetée des dépenses en capital et des frais d'exploitation de l'entreprise a soulevé des inquiétudes concernant les marges de 2025. De plus, le segment Reality Labs a signalé une perte d'exploitation de 4,50 milliards de dollars au deuxième trimestre, indiquant des défis en matière d'investissement et d'échelle.

Tesla, Inc.

Tesla, Inc. a contribué à la sous-performance relative avec un effet total de -69 points de base, entraîné par un rendement de 62,52 % et un sous-poids de -50 points de base.

La performance de Tesla au premier trimestre 2024 a été un mélange, avec un EBITDA dépassant les attentes de 9 % et une marge brute automobile, hors crédits, légèrement meilleure à 16,4 %. L'entreprise a également annoncé des plans pour accélérer sa future gamme de produits, passant de fin 2025 à aussi tôt que fin 2024, visant un taux de croissance de plus de 50 %. Cependant, Tesla a rapporté un flux de trésorerie libre négatif de 2,50 milliards de dollars en raison d'une accumulation de stocks et d'un déséquilibre de livraisons. L'activité automobile a également connu une baisse des revenus d'un trimestre à l'autre, avec des marges automobiles légèrement en diminution. La décision de Tesla d'abandonner la version sans emballage a entraîné moins de réductions de coûts que prévu. Les réductions d'effectifs de l'entreprise, une mesure significative de réduction des coûts, devraient permettre d'économiser 1 milliard de dollars par an. De plus, les dépenses en capital de Tesla pour l'année devraient dépasser 11 milliards de dollars, indiquant des investissements substantiels dans l'IA et les capacités de fabrication.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
META PLATFORMS INC-CLASS A	4 885 388,27	5 983 713,06
TESLA INC	2 839 461,37	2 047 383,45
NVIDIA CORP	3 233 764,32	786 720,45
APPLE INC	3 476 241,87	449 933,24
MICROSOFT CORP	3 483 053,19	430 795,25
AMAZON.COM INC	1 791 494,87	851 294,78
JPMORGAN CHASE & CO	667 379,32	1 834 062,76
HASBRO INC	878 775,39	1 353 151,63
METTLER-TOLEDO INTERNATIONAL	2 174 934,02	27 929,98
ALPHABET INC-CL A	1 325 201,54	346 371,74

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

22/03/2024 : Deux nouvelles parts ont été créées : H-EUR-R(C) et H-EUR-N(C)

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

■ Réglementation SFTR en USD

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

■ Accès à la documentation

La documentation légale du fonds (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : ClientServicingAM@natixis.com



1. Rapport de Gestion

■ **Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en USD**

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00**

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 2 953 733,85**

- o Change à terme : 2 953 733,85
- o Future : 0,00
- o Options : 0,00
- o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	HSBC FRANCE EX CCF STATE STREET BANK MUNICH

(*) Sauf les dérivés listés.



1. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	0,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension



1. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de Gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de l'engagement.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Néant.

■ Gestion des liquidités

Néant.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.



1. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

La prise en compte de critères ESG dans le processus d'investissement est explicitée en détail dans le pre-contractual document annexé au prospectus du fonds.

Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.



2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <https://www.im.natixis.com/fr-fr/site-information/regulatory-information>.

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <https://www.im.natixis.com/fr-fr/site-information/regulatory-information>.

■ Politique de rémunération de la société de gestion déléguée

La présente politique de rémunération de NIMI est composée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. point I), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. point II) et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. point III).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par NATIXIS et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »).
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »).
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIFII »).
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

I- Principes généraux de la politique de rémunération

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique de NIMI. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.



2. Engagements de gouvernance et compliance

La politique de rémunération de NIMI, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

I-1. Définition de la performance

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération de NIMI. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- Le Comité de direction est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion, cette stratégie s'inscrivant dans celle de la plateforme internationale de distribution et dans celle de Solutions. Le Comité de direction est également évalué sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services, sur la performance de l'activité de distribution, et plus globalement sur le développement du modèle multi-boutiques du groupe, ainsi que sur la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs liés à l'évolution des résultats économiques de NIMI et des activités supervisées ainsi que d'une contribution à la performance globale de NATIXIS IM. La performance s'apprécie également à travers l'atteinte d'objectifs qualitatifs tels que la qualité du management et/ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions de support sont évaluées sur leur capacité à accompagner proactivement les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement par l'atteinte d'objectifs qualitatifs tels que la qualité de l'activité récurrente et/ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires. Ces objectifs sont définis annuellement en cohérence avec ceux de NIMI et ceux de la plateforme internationale de distribution et, le cas échéant, de Solutions.



2. Engagements de gouvernance et compliance

- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'elles contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon un critère quantitatif lié à la génération de valeur par l'allocation, complété de critères qualitatifs. Le critère quantitatif reflète les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque de NIMI et/ou des produits gérés. Ce critère quantitatif est calculé sur une période prédéfinie en ligne avec l'horizon de performance ajustée des risques des fonds gérés et de la société de gestion.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour l'ensemble des collaborateurs des équipes de gestion.

- L'évaluation de performance des fonctions de gestion de dette privée sur actifs réels repose sur deux critères (un quantitatif, un qualitatif) dont la bonne réalisation concourt à la fois à l'intérêt de la société de gestion et des clients investisseurs dans les fonds et stratégies gérés par l'équipe.

Le critère quantitatif consiste à mesurer le montant de fonds levés auprès des investisseurs et reflète la participation de chaque gérant au développement des encours sous gestion, générateurs de revenus pour l'activité. Le critère qualitatif vise à s'assurer que les investissements réalisés pour le compte des clients l'ont été selon l'application stricte des critères d'investissement définis avec ces derniers. Il a aussi pour objectif de s'assurer, lors de l'investissement et pendant toute la durée de détention de ces transactions, que le gérant a identifié les facteurs de risques de façon exhaustive, et anticipée. En cas de survenance d'un des facteurs de risque, il sera tenu compte de la pertinence des mesures de remédiation qui seront exécutées avec diligence et dans le seul intérêt de l'investisseur. De manière plus spécifique, ce facteur ne consiste pas à pénaliser le gérant en raison de l'occurrence d'un événement de crédit (le risque de crédit est en effet consubstantiel à cette activité). Il vise à assurer les clients qu'une analyse exhaustive des risques et de ses facteurs d'atténuation a été réalisée ab initio, puis grâce à un processus de contrôle, pendant toute la durée de détention des investissements. Il permet de mettre en œuvre une réaction réfléchie et efficace, dans le cas d'un événement de crédit, afin d'en neutraliser ou limiter l'impact pour l'investisseur.

- L'évaluation de la performance des fonctions de distribution repose sur l'appréciation de critères quantitatifs et qualitatifs. Les critères quantitatifs s'appuient sur la collecte brute, la collecte nette, le chiffre d'affaires, la rentabilité des encours et leurs évolutions. Les critères qualitatifs incluent notamment la diversification et le développement du fonds de commerce (nouveaux clients ; nouveaux affiliés ; nouvelles expertises ; ...) et la prise en compte conjointe des intérêts de NIMI et de ceux des clients.

L'évaluation de la performance intègre, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs.

Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité de NIMI.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques de NIMI.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques de NIMI.

I-2. Composantes de la rémunération

I-2.1. Rémunération fixe

NIMI veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels de NIMI, de la plateforme internationale de distribution, de Solutions mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle individuelle s'inscrivant dans le cadre d'une performance collective.

Les rémunérations variables collectives de NIMI sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques de NIMI et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. I-1. ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, NIMI peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

I-2.3. Dispositif de fidélisation des collaborateurs clés

NIMI souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité de ses équipes.

Pour ce faire, un dispositif de rémunération différée a été intégré aux politiques de rémunération.

Ce dispositif conduit, au-delà d'un certain seuil de variable, à allouer une part de la rémunération variable sous la forme de numéraire indexé sur l'évolution de la performance financière consolidée de NATIXIS IM mesurée par son Résultat Courant Avant Impôt (RCAI), constatée chaque année sur une période de 3 ans minimum. La part de rémunération variable ainsi différée est acquise par tranches égales sur une période de 3 ans minimum et permet d'associer les collaborateurs aux performances de NATIXIS IM. Le taux de rémunération variable différée résulte de l'application d'une table de différés.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Ce dispositif est soumis à des conditions de présence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de NIMI. L'acquisition de ces tranches peut faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

I-2.4. Equilibre entre rémunération fixe et variable

NIMI s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus de deux fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et/ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.

II- Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V

II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée de NIMI comprend les catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, NIMI a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIF).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction,
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables des activités de support ou administratives,
- Les autres preneurs de risques,
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des ressources humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée de NIMI, en lien avec le Directeur des contrôles permanents.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction générale de NIMI puis remonté à son Conseil d'administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des rémunérations de NATIXIS.



2. Engagements de gouvernance et compliance

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des ressources humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées de NIMI. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé,
- Entre 200 K€ et 499 K€ : 50% de différé au 1^{er} euro,
- A partir de 500 K€ : 60% de différé au 1^{er} euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité de direction de NIMI et du Comité des rémunérations de NATIXIS.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé :

- Pour les équipes qui participent directement à la gestion de portefeuille, à l'exception des équipes de gestion de dette privée sur actifs réels, sur la performance d'un panier de produits gérés par NIMI.
- Pour les équipes qui ne participent pas directement à la gestion de portefeuille et pour les équipes de gestion de dette privée sur actifs réels, sur l'évolution de la performance financière consolidée de NATIXIS IM mesurée par son Résultat Courant Avant Impôt (RCAI), constatée chaque année sur une période de 3 ans minimum.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière consolidée de NATIXIS IM et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de NIMI et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans les Long Term Incentive Plans (LTIP) de NIMI et de NATIXIS IM.



2. Engagements de gouvernance et compliance

III- Gouvernance

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines de NIMI en cohérence avec la politique applicable au sein de la plateforme internationale de distribution.

La Direction des contrôles permanents et la Direction des risques de NIMI ont pour leur part un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elles interviennent dans la détermination du périmètre de population identifiée. Elles sont aussi en charge de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération de NIMI est validée par le Conseil d'administration de NIMI, dans son rôle de fonction de surveillance.

Les principes généraux et spécifiques, les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés successivement, de manière détaillée, par les membres du Comité de direction de NIMI, puis par un Comité intermédiaire, établi au niveau de la Fédération, ensemble qui regroupe toutes les fonctions de distribution, de support et de contrôle du Groupe NATIXIS IM et qui intègre notamment NIMI. Ce Comité intermédiaire réunit la Direction générale de NIMI et la Direction générale de NATIXIS IM. Cette dernière soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à l'approbation de la Direction générale de NATIXIS, qui remonte en dernier lieu au Comité des rémunérations de NATIXIS.

NIMI, qui n'a pas de Comité des rémunérations en propre mais qui appartient au Groupe NATIXIS, reporte en effet au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Le Comité des rémunérations de NATIXIS est établi et agit en conformité avec la réglementation ¹ :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein de NIMI, sont externes au Groupe NATIXIS et sont donc totalement indépendants.
- Que dans l'exercice de ses missions, qui plus spécifiquement sur les sociétés de gestion comprennent les rôles suivants :
 - o Recommandation et assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion.
 - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion.
 - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

¹ : Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de NATIXIS, voir le Document de référence de la société.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération de NIMI avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis en dernière instance à la revue du Comité des rémunérations de NATIXIS, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La rémunération du Directeur général de NIMI est déterminée par la Direction générale de NATIXIS IM et de NATIXIS, puis présentée au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les rémunérations des Directeurs des risques et de la conformité de NIMI sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières risques et conformité, par les Directeurs des risques et de la conformité de NATIXIS IM. Elles sont ensuite soumises au Comité des rémunérations de NATIXIS.

In fine, l'ensemble des rôles attribués aux comités des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité intermédiaire établi au niveau de la Fédération, qui intègre NIMI, et/ou par le Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise. NIMI se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de NATIXIS.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération de NIMI fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de NATIXIS IM.

Quand NIMI délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Rémunération versée au titre du dernier exercice

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2024* :	23 029 378 €
Rémunérations variables attribués au titre de 2024 :	9 317 275 €
Effectifs concernés :	284

*Rémunérations fixes théoriques en ETP décembre 2024

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles :

Rémunération totale attribuée au titre de 2024 :	4 669 102 €	dont,
- Cadres supérieurs :	2 516 750 €	
- Membres du personnel :	2 152 352 €	
Effectifs concernés :	24	



2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Politique de rémunération de la société de gestion déléguaire

La présente politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est composée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. « 2. Principes généraux »), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. « Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et / ou UCITS V ») et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. « Gouvernance »).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par Natixis et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »).
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »).
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIF II »).
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

I. PRINCIPES GENERAUX DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique d'Ostrum Asset Management. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.



2. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

1.1. DEFINITION DE LA PERFORMANCE

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- Le Comité exécutif est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services et la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs, tels que l'évolution des résultats financiers d'Ostrum Asset Management et des activités supervisées ainsi que d'éléments qualitatifs tels que la qualité du management et / ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions de support sont évaluées sur leur capacité à accompagner les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement en fonction de la qualité de l'activité récurrente et / ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques / réglementaires.
- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques / réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'elles contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon des critères quantitatifs, complétés de critères qualitatifs. Les critères quantitatifs reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés. Ces critères quantitatifs sont calculés sur une période prédéfinie en ligne avec l'horizon de performance ajustée des risques des fonds gérés et de la société de gestion.



2. Engagements de gouvernance et compliance

L'évaluation de la performance intègre, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs. Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité d'Ostrum Asset Management.

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

Le mode de détermination de la rémunération variable des gérants est conforme à l'objectif de servir au mieux les intérêts des clients avec une évaluation de leur satisfaction appréciée à travers les réponses à un questionnaire. Les responsables métier complètent cette évaluation par une analyse des éléments d'appréciation communiqués par les clients et s'assurent que les gérants exercent le niveau de vigilance adapté face aux demandes du client, en s'assurant notamment qu'elles demeurent appropriées.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour les membres du Comité exécutif, ainsi que pour les gérants et les analystes au sein des équipes de gestion.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

I-2. COMPOSANTES DE LA REMUNERATION

I-2.1. Rémunération fixe

Ostrum Asset Management veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.



2. Engagements de gouvernance et compliance

I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels d'Ostrum Asset Management mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et / ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives d'Ostrum Asset Management sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. « 2.1. Définition de la performance » ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, Ostrum Asset Management peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.



2. Engagements de gouvernance et compliance

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

I-2.3. Dispositif de fidélisation des collaborateurs clés

Ostrum Asset Management souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité des collaborateurs les plus talentueux, ou identifiés comme clés au regard de leur engagement ou de leur contribution aux résultats.

Pour ce faire, un dispositif de rémunération différée a été intégré aux politiques de rémunération.

Ce dispositif conduit, au-delà d'un certain seuil de variable, à allouer une part de la rémunération variable sous la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management. La part de rémunération variable ainsi différée est acquise par tranches égales sur une période de 3 ans minimum et permet ainsi d'associer les collaborateurs aux performances d'Ostrum Asset Management.

Ce dispositif est soumis à des conditions de présence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés. L'acquisition de ces tranches peut faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

I-2.4. Equilibre entre rémunération fixe et variable

Ostrum Asset Management s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus de deux fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et / ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.



2. Engagements de gouvernance et compliance

II- DECLINAISON DU DISPOSITIF APPLICABLE A LA POPULATION IDENTIFIEE AU TITRE D 'AIFM ET/OU UCITS V

II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée d'Ostrum Asset Management comprend les catégories de personnel, y compris la Direction Générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et / ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, Ostrum Asset Management a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIF).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction.
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille.
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne).
- Les responsables des activités de support ou administratives.
- Les autres preneurs de risques.
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des Ressources Humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée d'Ostrum Asset Management, en lien avec la Direction des Contrôles Permanents.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction Générale d'Ostrum Asset Management, puis remonté à son Conseil d'administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des rémunérations de Natixis.

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des Ressources Humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.



2. Engagements de gouvernance et compliance

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées d'Ostrum Asset Management. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé.
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50% de différé au 1^{er} euro.
- A partir de 500 K€ de rémunération variable : 60% de différé au 1^{er} euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité exécutif d'Ostrum Asset Management et du Comité des rémunérations de Natixis.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) d'Ostrum Asset Management.

III- GOUVERNANCE

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines d'Ostrum Asset Management. La Direction des Contrôles Permanents et la Direction des Risques d'Ostrum Asset Management ont un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elles interviennent dans la détermination du périmètre de population identifiée pour la Direction des Contrôles Permanents ou dans la détermination de l'indexation et du panier de fonds du LTIP pour la Direction des Risques. Cette dernière est aussi chargée de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est validée par le Conseil d'administration d'Ostrum Asset Management, dans son rôle de fonction de surveillance.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Les principes généraux et spécifiques et les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés, de manière détaillée, par les membres du Comité exécutif d'Ostrum Asset Management.

Le Comité des rémunérations d'Ostrum Asset Management est établi et agit en conformité avec la réglementation² :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, et sont donc indépendants.
- Que dans l'exercice de ses missions, qui comprennent les rôles suivants :
 - o Recommandation et assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion.
 - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion.
 - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis à la revue du Comité des rémunérations d'Ostrum Asset Management, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La Direction Générale de Natixis Investment Managers soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à la validation de la Direction Générale de Natixis, qui remonte en dernier lieu au Comité des Rémunérations de Natixis avant approbation par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

Le Comité des Rémunérations de Natixis, lui-même, est établi et agit en conformité avec la réglementation, tant dans sa composition (indépendance et expertise de ses membres), que dans l'exercice de ses missions. La majorité de ses membres, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, sont externes au Groupe Natixis et sont donc totalement indépendants³.

La rémunération du Directeur Général d'Ostrum Asset Management est proposée par la Direction Générale de Natixis Investment Managers et de Natixis, puis présentée au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management et enfin à celui de Natixis.

² Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations d'OSTRUM AM, voir le Règlement intérieur du comité des nominations et des rémunérations.

³ Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de Natixis, voir le Document de référence de la société.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Les rémunérations des Directeurs des Risques et de la Conformité d'Ostrum Asset Management sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières Risques et Conformité, par les Directeurs des Risques et de la Conformité de Natixis Investment Managers. Elles sont ensuite soumises au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management puis à celui de Natixis.

In fine, l'ensemble des rôles attribués aux comités des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité des Rémunérations établi au niveau d'Ostrum Asset Management et / ou par le Comité des Rémunérations de Natixis.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise. Ostrum Asset Management se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de Natixis.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de Natixis Investment Managers.

Quand Ostrum Asset Management délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.

Rémunération versée au titre du dernier exercice

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2024* :	23 640 216 €
Rémunérations variables attribués au titre de 2024 :	13 379 850 €
Effectifs concernés :	252

*Rémunérations fixes théoriques en ETP décembre 2024

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles :

Rémunération totale attribuée au titre de 2024 :	20 671 116 €	dont,
- Cadres supérieurs :	3 537 000 €	
- Membres du personnel :	17 134 116 €	
Effectifs concernés :	102	



3. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <http://www.im.natixis.com>.

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par des récupérations de retenues à la source au titre de cet exercice.



4. Rapport du Commissaire aux comptes

FCP OSTRUM SRI US EQUITY
43 avenue Pierre MENDES France
75013 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP OSTRUM SRI US EQUITY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) OSTRUM SRI US EQUITY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique



Signature numérique de
Bertrand DESPORTES
Date : 2025.07.15 14:05:19
+02'00'

Bertrand DESPORTES

Associé



5. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2024 en USD	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	287 262 963,02
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	287 262 963,02
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négo-ciés sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciés sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	3 055 467,43
OPCVM	3 055 467,43
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instrumentes financiers à terme (G)	296,46
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	290 318 726,91
Créances et comptes d'ajustement actifs	144 852,67
Comptes financiers	1 918 997,74
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 063 850,41
Total de l'actif I+II	292 382 577,32

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



5. Comptes de l'exercice

Bilan Passif au 31/12/2024 en USD	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	239 369 409,70
Report à nouveau sur revenu net	1,60
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	51 875 938,78
Capitaux propres I	291 245 350,08
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	291 245 350,08
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	33 530,79
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	33 530,79
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	74 312,77
Concours bancaires	1 029 383,68
Sous-total autres passifs IV	1 103 696,45
Total Passifs : I+II+III+IV	292 382 577,32

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 31/12/2024 en USD	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	2 309 335,53
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	95 275,63
Sous-total produits sur opérations financières	2 404 611,16
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-17 926,79
Sous-total charges sur opérations financières	-17 926,79
Total revenus financiers nets (A)	2 386 684,37
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-708 872,22
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-708 872,22
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 677 812,15
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	106 509,48
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 784 321,63
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	3 462 312,30
Frais de transactions externes et frais de cession	-44 773,02
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	3 417 539,28
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	321 255,95
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	3 738 795,23



5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 31/12/2024 en USD	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	41 879 888,98
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	26 195,29
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	41 906 084,27
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	4 446 737,65
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	46 352 821,92
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	51 875 938,78

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



5. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels - Annexes comptables

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Pour les parts IC et ID libellées en dollars :

L'objectif du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'indice MSCI USA Dividendes nets réinvestis (DNR) libellé en dollars avec un horizon d'investissement minimal de cinq ans, en incorporant dans sa gestion une approche intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Pour ce faire, le FCP visera à respecter une contrainte de tracking error ex-ante annuelle de moins de 4 % par rapport à son indice de référence.

Pour les parts IC, ID, H-EUR-I (C), H-EUR-I (D), H-EUR-R (C) et H-EUR-N (C) libellées en euro :

L'objectif du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'indice MSCI USA Dividendes nets réinvestis (DNR) libellé en euro avec un horizon d'investissement minimal de cinq ans, en incorporant dans sa gestion une approche intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Pour ce faire, le FCP visera à respecter une contrainte de tracking error ex-ante annuelle de moins de 4 % par rapport à son indice de référence.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Ce FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.



5. Comptes de l'exercice

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en USD	175 752 536,97	201 877 524,62	175 744 706,31	202 282 854,36	291 245 350,08
Part OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C) en EUR					
Actif net en EUR	8 854 130,75	3 502 067,48	2 376 961,84	2 141 159,79	2 566 072,31
Nombre de titres	571,0000	180,0000	160,0000	120,0000	120,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	15 506,35	19 455,93	14 856,01	17 842,99	21 383,93
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	2 499,85	866,72	-1 464,25	818,98	-988,37
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	72,85	62,43	80,16	82,11	146,18
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR en EUR					
Actif net en EUR	22 881 973,39	18 304 350,83	9 570 948,62	10 372 134,62	33 442 419,94
Nombre de titres	1 298,0609	761,1287	473,1679	431,7819	1 072,1748
Valeur liquidative unitaire en EUR	17 627,81	24 048,95	20 227,38	24 021,69	31 191,19
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	1 455,61	3 795,69	300,24	1 043,28	431,86
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	88,29	73,40	108,85	111,96	185,42
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD en USD					
Actif net	125 260 918,94	171 955 833,96	159 197 573,79	184 843 658,97	249 571 598,14
Nombre de titres	7 131,4568	7 720,8768	9 054,1247	8 552,4796	9 482,8815
Valeur liquidative unitaire	17 564,56	22 271,54	17 582,87	21 612,87	26 318,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1 185,39	3 091,06	244,51	849,74	351,74
Capitalisation unitaire sur revenu	71,90	59,77	88,66	91,19	162,44



5. Comptes de l'exercice

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD en USD					
Actif net	11 660 907,81	5 123 431,76	3 795 725,08	3 616 384,72	4 386 958,21
Nombre de titres	690,0000	240,0000	226,0000	176,0000	176,0000
Valeur liquidative unitaire	16 899,86	21 347,63	16 795,24	20 547,64	24 925,89
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1 138,31	2 965,02	234,18	808,47	333,88
Distribution unitaire sur revenu	69,40	57,37	84,75	86,83	156,31
Crédit d'impôt unitaire	34,70	28,69	0,00	38,72	0,00



5. Comptes de l'exercice

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.



5. Comptes de l'exercice

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en dollar us.

L'exercice couvre la période du 30 décembre 2023 au 31 décembre 2024.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.



5. Comptes de l'exercice

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.



5. Comptes de l'exercice

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème		
		Parts IC (euro), ID (euro), IC (dollars US), ID (dollars US), H-EUR-I (C) et H-EUR-I (D)	Part H-EUR (C)	Part H-EUR-N (C)
Frais de gestion financière	Actif net	0,60 % TTC maximum	0,80 % TTC maximum	0,70 % TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	0,10% TTC maximum	0,10% TTC maximum	0,10% TTC maximum
Commissions de mouvement	Néant	Néant	Néant	Néant
Commission de surperformance	Néant	Néant	Néant	Néant



5. Comptes de l'exercice

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD	Distribution	Capitalisation



5. Comptes de l'exercice

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en USD	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	202 282 854,36
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	57 943 741,69
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-15 967 399,59
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 677 812,15
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 417 539,28
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	41 906 084,27
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-15 282,08
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	291 245 350,08

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



5. Comptes de l'exercice

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	120,0000	
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	758,7696	22 876 975,69
Parts rachetées durant l'exercice	-118,3767	-3 547 235,48
Solde net des souscriptions/rachats	640,3929	19 329 740,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 072,1748	
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD		
Parts souscrites durant l'exercice	1 446,3356	35 066 766,00
Parts rachetées durant l'exercice	-515,9337	-12 420 164,11
Solde net des souscriptions/rachats	930,4019	22 646 601,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 482,8815	
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	176,0000	



5. Comptes de l'exercice

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C) FR0012217024	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 566 072,31	120,0000	21 383,93
OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR FR0012267151	Capitalisation	Capitalisation	EUR	33 442 419,94	1 072,1748	31 191,19
OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD FR0012217008	Capitalisation	Capitalisation	USD	249 571 598,14	9 482,8815	26 318,11
OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD FR0012267144	Distribution	Capitalisation	USD	4 386 958,21	176,0000	24 925,89



5. Comptes de l'exercice

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	IRLANDE +/-	LUXEMBOURG +/-	JERSEY +/-	SUISSE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	287 262,96	277 500,60	6 749,45	1 468,61	729,87	410,18
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	287 262,96					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



5. Comptes de l'exercice

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers USD	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 919,00	0,00	0,00	0,00	1 919,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 029,04	0,00	0,00	0,00	-1 029,04
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	889,96



5. Comptes de l'exercice

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers USD	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 919,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 029,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	889,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.



5. Comptes de l'exercice

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers USD	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	EUR	CAD			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	17,93	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 029,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-1 029,04	17,93	0,00	0,00	0,00

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers USD	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00



5. Comptes de l'exercice

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers USD)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



5. Comptes de l'exercice

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	144 693,14
	Autres créances	159,53
Total des créances		144 852,67
Dettes		
	Frais de gestion fixe	74 312,77
Total des dettes		74 312,77
Total des créances et des dettes		70 539,90

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 300,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,28
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	68 498,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,29
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	621 592,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,28
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 480,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,28
Rétrocessions des frais de gestion	0,00



5. Comptes de l'exercice

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 055 467,43
	LU2373384218	Seeyond Volatility Alt Inc I A EUR CAP	3 055 467,43
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 055 467,43



5. Comptes de l'exercice

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 784 321,63
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	1 784 321,63
Report à nouveau	1,60
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 784 323,23

Part OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	17 541,61
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	17 541,61
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	17 541,61
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	17 541,61
Total	17 541,61
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	198 805,70
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	198 805,70
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	198 805,70
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	198 805,70
Total	198 805,70
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 540 464,09
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 540 464,09
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 540 464,09
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 540 464,09
Total	1 540 464,09
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	27 510,23
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	27 510,23
Report à nouveau	1,60
Sommes distribuables au titre du revenu net	27 511,83
Affectation :	
Distribution	27 510,56
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1,27
Capitalisation	0,00
Total	27 511,83
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	176,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	156,31
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 738 795,23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 738 795,23
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 738 795,23

Part OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-118 605,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-118 605,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-118 605,28
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-118 605,28
Total	-118 605,28
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	463 036,94
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	463 036,94
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	463 036,94
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	463 036,94
Total	463 036,94
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 335 600,60
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3 335 600,60
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 335 600,60
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	3 335 600,60
Total	3 335 600,60
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	58 762,97
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	58 762,97
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	58 762,97
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	58 762,97
Total	58 762,97
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

E. Inventaire des actifs et passifs en USD

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			287 262 963,02	98,63
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			287 262 963,02	98,63
Assurance			7 865 715,34	2,70
AFLAC INC	USD	9 963	1 030 572,72	0,35
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	USD	4 253	1 927 799,84	0,67
HARTFORD FINANCIAL SVCS GRP	USD	13 906	1 521 316,40	0,52
METLIFE INC	USD	14 478	1 185 458,64	0,41
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP	USD	13 251	1 025 759,91	0,35
PROGRESSIVE CORP	USD	4 903	1 174 807,83	0,40
Banques commerciales			5 484 576,52	1,88
BANK OF AMERICA CORP	USD	18 969	833 687,55	0,29
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	7 997	614 409,51	0,21
FIFTH THIRD BANCORP	USD	21 540	910 711,20	0,31
JPMORGAN CHASE & CO	USD	2 698	646 737,58	0,22
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	67 366	1 584 448,32	0,54
TRUIST FINANCIAL CORP	USD	20 622	894 582,36	0,31
Biens de consommation durables			527 620,50	0,18
PULTEGROUP INC	USD	4 845	527 620,50	0,18
Biotechnologie			2 803 700,90	0,96
AMGEN INC	USD	3 262	850 207,68	0,29
GILEAD SCIENCES INC	USD	6 838	631 626,06	0,22
REGENERON PHARMACEUTICALS	USD	1 192	849 097,36	0,29
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	1 174	472 769,80	0,16
Boissons			3 544 473,56	1,22
COCA-COLA CO/THE	USD	22 227	1 383 853,02	0,48
PEPSICO INC	USD	14 209	2 160 620,54	0,74
Conglomérats industriels			403 788,06	0,14
DOW INC	USD	10 062	403 788,06	0,14
Construction et ingénierie			2 064 891,40	0,71
KINDER MORGAN INC	USD	75 361	2 064 891,40	0,71
Courrier, fret aérien et logistique			1 425 741,15	0,49
FEDEX CORP	USD	2 465	693 478,45	0,24
UNITED PARCEL SERVICE-CL B	USD	5 807	732 262,70	0,25
Crédit à la consommation			2 140 449,48	0,73
AMERICAN EXPRESS CO	USD	7 212	2 140 449,48	0,73



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			7 490 035,22	2,57
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	3 293	409 945,57	0,14
ANSYS INC	USD	1 661	560 305,13	0,19
CBOE GLOBAL MARKETS INC	USD	2 227	435 155,80	0,15
CHURCH DWIGHT INC	USD	7 905	827 732,55	0,28
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	1 325	1 214 057,75	0,42
DOLLAR GENERAL CORP	USD	5 741	435 282,62	0,15
KROGER CO	USD	8 015	490 117,25	0,17
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	13 765	894 725,00	0,31
TARGET CORP	USD	7 207	974 242,26	0,33
WALGREENS BOOTS ALLIANCE INC	USD	49 728	463 962,24	0,16
WALMART INC	USD	8 683	784 509,05	0,27
Distribution spécialisée			7 015 283,45	2,41
AUTOZONE INC	USD	209	669 218,00	0,23
FERGUSON ENTERPRISES INC	USD	3 987	692 023,59	0,24
HOME DEPOT INC	USD	7 247	2 819 010,53	0,97
LOWE'S COS INC	USD	6 527	1 610 863,60	0,55
TJX COMPANIES INC	USD	10 133	1 224 167,73	0,42
Divertissement			4 214 326,52	1,45
ELECTRONIC ARTS INC	USD	6 430	940 709,00	0,32
NETFLIX INC	USD	2 838	2 529 566,16	0,87
TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	4 042	744 051,36	0,26
Electricité			2 265 542,70	0,78
EVERSOURCE ENERGY	USD	21 447	1 231 701,21	0,43
NEXTERA ENERGY INC	USD	14 421	1 033 841,49	0,35
Emballage et conditionnement			1 735 733,38	0,60
BALL CORP	USD	12 815	706 490,95	0,24
CROWN HOLDINGS INC	USD	12 447	1 029 242,43	0,36
Equipement et services pour l'énergie			1 918 949,31	0,66
BAKER HUGHES A GE CO	USD	28 064	1 151 185,28	0,40
HALLIBURTON CO	USD	28 237	767 764,03	0,26
Equipements de communication			4 729 908,43	1,62
ARISTA NETWORKS INC	USD	7 694	850 417,82	0,29
CDW CORP/DE	USD	3 938	685 369,52	0,24
CISCO SYSTEMS INC	USD	14 390	851 888,00	0,29
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	USD	27 744	592 334,40	0,20
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	1 131	522 782,13	0,18
QUALCOMM INC	USD	7 988	1 227 116,56	0,42
Equipements électriques			1 778 815,40	0,61
GE VERNOVA INC	USD	1 740	572 338,20	0,20



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HUBBELL INC	USD	1 399	586 027,11	0,20
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	2 171	620 450,09	0,21
Equipements et fournitures médicaux			5 656 706,41	1,94
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	7 084	801 271,24	0,28
ALIGN TECHNOLOGY INC	USD	1 907	397 628,57	0,14
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	11 404	1 018 605,28	0,35
IDEXX LABORATORIES INC	USD	1 037	428 737,28	0,15
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	3 715	1 939 081,40	0,65
MEDTRONIC PLC	USD	7 733	617 712,04	0,21
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES	USD	1 385	453 670,60	0,16
Equipements et instruments électroniques			574 304,90	0,20
JABIL INC	USD	3 991	574 304,90	0,20
FPI Industrielles			1 619 852,50	0,56
PROLOGIS INC	USD	15 325	1 619 852,50	0,56
FPI résidentielles			2 143 404,23	0,74
AVALONBAY COMMUNITIES INC	USD	7 109	1 563 766,73	0,54
MID-AMERICA APARTMENT COMM	USD	3 750	579 637,50	0,20
FPI Soins de Santé			502 272,81	0,17
VENTAS INC	USD	8 529	502 272,81	0,17
FPI spécialisé			1 498 625,73	0,51
DIGITAL REALTY TRUST INC	USD	4 527	802 772,91	0,27
EQUINIX INC	USD	738	695 852,82	0,24
Gaz			1 950 972,80	0,67
ONEOK INC	USD	19 432	1 950 972,80	0,67
Gestion immobilière et développement			3 065 752,79	1,05
CBRE GROUP INC - A	USD	23 351	3 065 752,79	1,05
Grands magasins et autres			495 538,05	0,17
EBAY INC	USD	7 999	495 538,05	0,17
Grossistes			417 810,75	0,14
LKQ CORP	USD	11 369	417 810,75	0,14
Hôtels, restaurants et loisirs			3 903 052,65	1,34
BOOKING HOLDINGS INC	USD	327	1 624 673,34	0,55
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC	USD	14 454	871 576,20	0,30
MARRIOTT INTERNATIONAL -CL A	USD	1 843	514 086,42	0,18
MCDONALD'S CORP	USD	1 593	461 794,77	0,16
YUM BRANDS	USD	3 212	430 921,92	0,15
Industrie aérospatiale et défense			1 505 040,57	0,52
HOWMET AEROSPACE INC	USD	13 761	1 505 040,57	0,52



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			39 263 025,72	13,49
ADOBE INC	USD	3 657	1 626 194,76	0,56
APTIV HOLDINGS LTD	USD	12 068	729 872,64	0,25
AUTODESK INC	USD	1 848	546 213,36	0,19
CADENCE DESIGN SYS INC	USD	4 456	1 338 849,76	0,46
DOLLAR TREE INC	USD	6 200	464 628,00	0,16
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS IN	USD	8 378	2 070 706,48	0,71
INTUIT INC	USD	1 682	1 057 137,00	0,36
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	10 885	859 153,05	0,29
MICROSOFT CORP	USD	41 785	17 612 377,50	6,06
NEWS CORP - CLASS A	USD	16 309	449 149,86	0,15
O'REILLY AUTOMOTIVE INC	USD	557	660 490,60	0,23
OLD DOMINION FREIGHT LINE	USD	2 536	447 350,40	0,15
ORACLE CORP	USD	10 062	1 676 731,68	0,58
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	3 868	703 821,28	0,24
SALESFORCE INC	USD	6 591	2 203 569,03	0,76
SERVICENOW INC	USD	1 064	1 127 967,68	0,39
SYNOPSIS INC	USD	2 362	1 146 420,32	0,39
TESLA INC	USD	11 248	4 542 392,32	1,56
Machines			5 830 325,03	2,00
CUMMINS INC	USD	2 784	970 502,40	0,33
DEERE & CO	USD	2 602	1 102 467,40	0,38
INGERSOLL-RAND INC	USD	24 318	2 199 806,28	0,76
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	4 217	1 557 548,95	0,53
Marches de capitaux			6 316 185,58	2,17
BLACKROCK INC	USD	965	989 231,15	0,34
SCHWAB (CHARLES) CORP	USD	7 719	571 283,19	0,20
TRADEWEB MARKETS INC-CLASS A	USD	3 683	482 178,36	0,17
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	13 522	4 273 492,88	1,46
Media			3 063 921,38	1,05
COMCAST CORP-CLASS A	USD	22 010	826 035,30	0,28
FOX CORP - CLASS B	USD	18 913	865 080,62	0,30
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	32 013	897 004,26	0,31
OMNICOM GROUP	USD	5 530	475 801,20	0,16
Médias et services interactifs			12 649 375,80	4,34
ALPHABET INC-CL A	USD	40 620	7 689 366,00	2,64
ALPHABET INC-CL C	USD	26 045	4 960 009,80	1,70
Métaux et minerais			406 293,52	0,14
NEWMONT CORP	USD	10 916	406 293,52	0,14



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Ordinateurs et périphériques			24 084 671,11	8,27
APPLE INC	USD	88 198	22 086 543,16	7,59
HP INC	USD	19 958	651 229,54	0,22
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	6 127	1 346 898,41	0,46
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			5 282 230,79	1,81
DANAHER CORP	USD	6 385	1 465 676,75	0,50
METTLER-TOLEDO INTERNATIONAL	USD	1 818	2 224 650,24	0,76
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	3 060	1 591 903,80	0,55
Pétrole et gaz			4 361 399,24	1,50
CHENIERE ENERGY INC	USD	6 308	1 355 399,96	0,47
TEXAS PACIFIC LAND CORP	USD	2 718	3 005 999,28	1,03
Produits alimentaires			4 219 287,64	1,45
GENERAL MILLS INC	USD	15 056	960 121,12	0,33
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	12 432	1 996 952,16	0,69
MONDELEZ INTERNATIONAL INC-A	USD	21 132	1 262 214,36	0,43
Produits chimiques			2 577 329,43	0,88
ECOLAB INC	USD	3 124	732 015,68	0,25
LINDE PLC	USD	3 442	1 441 062,14	0,49
LYONDELLBASELL INDU-CL A	USD	5 443	404 251,61	0,14
Produits domestiques			1 063 571,60	0,37
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	6 344	1 063 571,60	0,37
Produits pharmaceutiques			10 381 585,27	3,56
ABBVIE INC	USD	7 606	1 351 586,20	0,46
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	9 323	527 308,88	0,18
ELI LILLY & CO	USD	4 629	3 573 588,00	1,23
JOHNSON & JOHNSON	USD	13 507	1 953 382,34	0,67
MERCK & CO. INC.	USD	10 517	1 046 231,16	0,36
PFIZER INC	USD	45 332	1 202 657,96	0,41
ZOETIS INC	USD	4 461	726 830,73	0,25
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			31 254 010,54	10,73
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	12 294	1 484 992,26	0,51
APPLIED MATERIALS INC	USD	11 033	1 794 296,79	0,62
BROADCOM INC	USD	20 320	4 710 988,80	1,62
INTEL CORP	USD	26 159	524 487,95	0,18
KLA CORP	USD	760	478 891,20	0,16
LAM RESEARCH CORP	USD	18 349	1 325 348,27	0,46
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	6 898	580 535,68	0,20
NVIDIA CORP	USD	151 571	20 354 469,59	6,98



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux collectivités			1 109 430,19	0,38
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	7 285	650 040,55	0,22
SEMPRA ENERGY	USD	5 237	459 389,64	0,16
Services aux entreprises			4 125 944,11	1,42
ACCENTURE PLC-CL A	USD	6 464	2 273 970,56	0,78
BUNGE GLOBAL SA	USD	5 275	410 184,00	0,14
WASTE MANAGEMENT INC	USD	7 145	1 441 789,55	0,50
Services aux professionnels			3 349 621,83	1,15
AUTOMATIC DATA PROCESSING	USD	6 914	2 023 935,22	0,69
BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIO	USD	2 567	580 373,03	0,20
VERISK ANALYTICS INC	USD	2 706	745 313,58	0,26
Services de télécommunication diversifiés			2 101 907,01	0,72
AT&T INC	USD	27 803	633 074,31	0,22
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	36 730	1 468 832,70	0,50
Services de télécommunication mobile			2 920 040,05	1,00
AMERICAN TOWER CORP	USD	5 005	917 967,05	0,32
WALT DISNEY CO/THE	USD	17 980	2 002 073,00	0,68
Services financiers diversifiés			15 016 623,95	5,16
CORPAY INC	USD	2 086	705 944,12	0,24
FIDELITY NATIONAL INFO SERV	USD	10 540	851 315,80	0,29
FISERV INC	USD	7 658	1 573 106,36	0,54
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	USD	6 633	988 383,33	0,34
MASTERCARD INC - A	USD	7 544	3 972 444,08	1,37
MOODY'S CORP	USD	3 812	1 804 486,44	0,62
MSCI INC	USD	930	558 009,30	0,19
NASDAQ INC	USD	8 248	637 652,88	0,22
S&P GLOBAL INC	USD	4 660	2 320 819,80	0,80
ULTA BEAUTY INC	USD	1 133	492 775,69	0,17
VERTIV HOLDINGS CO-A	USD	5 238	595 089,18	0,20
WELLTOWER INC	USD	4 099	516 596,97	0,18
Services liés aux technologies de l'information			2 293 989,43	0,79
COGNIZANT TECH SOLUTIONS-A	USD	6 091	468 397,90	0,16
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	7 415	632 870,25	0,22
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	11 854	715 033,28	0,25
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	2 272	477 688,00	0,16
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			2 106 781,14	0,72
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT IN	USD	34 873	638 175,90	0,22
AON PLC/IRELAND-A	USD	4 089	1 468 605,24	0,50



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés commerciales et de distribution			1 934 933,82	0,66
UNITED RENTALS INC	USD	1 038	731 208,72	0,25
WW GRAINGER INC	USD	1 142	1 203 725,10	0,41
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			1 434 008,00	0,49
CROWN CASTLE INC	USD	15 800	1 434 008,00	0,49
Soins et autres services médicaux			7 431 562,83	2,55
CARDINAL HEALTH INC	USD	3 914	462 908,78	0,16
CENCORA INC	USD	1 933	434 306,44	0,15
ELEVANCE HEALTH INC	USD	3 729	1 375 628,10	0,47
MCKESSON CORP	USD	1 903	1 084 538,73	0,37
THE CIGNA GROUP	USD	3 966	1 095 171,24	0,38
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	5 889	2 979 009,54	1,02
Textiles, habillement et produits de luxe			1 443 977,03	0,50
DECKERS OUTDOOR CORP	USD	5 006	1 016 668,54	0,35
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	5 647	427 308,49	0,15
Transport routier et ferroviaire			451 519,20	0,16
UNION PACIFIC CORP	USD	1 980	451 519,20	0,16
Vente par correspondance			10 046 526,27	3,45
AMAZON.COM INC	USD	45 793	10 046 526,27	3,45
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			0,00	0,00
ABIOMED RTS	USD	694	0,00	0,00
TITRES D'OPC			3 055 467,43	1,05
OPCVM			3 055 467,43	1,05
Gestion collective			3 055 467,43	1,05
Seeyond Volatility Alt Inc I A EUR CAP	EUR	41,35	3 055 467,43	1,05
Total			290 318 430,45	99,68

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).



5. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



5. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



5. Comptes de l'exercice

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



5. Comptes de l'exercice

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G1V/EUR/USD/250121	175,93	0,00	USD	89 258,41	EUR	-89 082,48	FR0012217024
G1V/EUR/USD/250121	68,46	0,00	USD	29 676,82	EUR	-29 608,36	FR0012217024
G1V/EUR/USD/250121	52,07	0,00	USD	27 643,60	EUR	-27 591,53	FR0012217024
G1V/USD/EUR/250121	0,00	-33 047,24	EUR	2 737 165,03	USD	-2 770 212,27	FR0012217024
G1V/USD/EUR/250121	0,00	-483,55	EUR	69 989,99	USD	-70 473,54	FR0012217024
Total	296,46	-33 530,79		2 953 733,85		-2 986 968,18	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	290 318 430,45
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-33 234,33
Autres actifs (+)	2 063 850,41
Autres passifs (-)	-1 103 696,45
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	291 245 350,08

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)	EUR	120,0000	21 383,93
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR	EUR	1 072,1748	31 191,19
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD	USD	9 482,8815	26 318,11
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD	USD	176,0000	24 925,89

OSTRUM SRI US EQUITY

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN USD

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	198 559 700,48	174 802 489,77
Actions et valeurs assimilées	195 500 473,50	171 974 869,87
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	195 500 473,50	171 974 869,87
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	3 059 226,98	2 672 459,87
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 059 226,98	2 672 459,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	155 160,03
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	155 160,03
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	2 881 814,46	3 058 220,91
Opérations de change à terme de devises	2 417 444,74	2 738 955,99
Autres	464 369,72	319 264,92
COMPTES FINANCIERS	3 936 615,34	1 942 444,06
Liquidités	3 936 615,34	1 942 444,06
TOTAL DE L'ACTIF	205 378 130,28	179 803 154,74

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN USD

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 470 937,77	172 683 893,76
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	1,74	0,15
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	7 958 469,21	2 174 569,63
Résultat de l'exercice (a,b)	853 445,64	886 242,77
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	202 282 854,36	175 744 706,31
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	155 160,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	155 160,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	155 160,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	2 501 409,56	2 936 178,10
Opérations de change à terme de devises	2 391 169,26	2 728 769,68
Autres	110 240,30	207 408,42
COMPTES FINANCIERS	593 866,36	967 110,33
Concours bancaires courants	593 866,36	967 110,33
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	205 378 130,28	179 803 154,74

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN USD

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0323	0,00	3 088 800,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN USD

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	83 715,64	5 461,75
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 106 384,00	2 172 327,16
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 190 099,64	2 177 788,91
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	24 181,86	4 922,70
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	24 181,86	4 922,70
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 165 917,78	2 172 866,21
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 300 240,35	1 292 607,22
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	865 677,43	880 258,99
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-12 231,79	5 983,78
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	853 445,64	886 242,77

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en DOLLAR US .

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du dernier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contrevaletur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM/FIA

Les parts ou actions d'OPCVM/FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du FCP sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables (« TCN ») :

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :

- les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres titres de créances négociables à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché,

En l'absence de prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Les contrats de cessions et d'acquisitions temporaires sur valeurs mobilières et opérations assimilables sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat)

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché en fonction de la durée de l'« asset » restant à courir et la valorisation du « spread » de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf événement exceptionnel de marché.

Les « asset swaps » d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les autres swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement. Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme :

Ils sont valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

Devises

Les cours étrangers sont convertis en euro selon le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

- Les valeurs étrangères sont converties en contrevaletur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation.

- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

A) Engagements sur marchés à terme fermes :

1) Futures :

Engagement = cours de compensation x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le MATIF qui est enregistré pour sa valeur nominale.

2) Engagements sur contrats d'échange :

a) de taux

▪ contrats d'échange de taux

adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

.

non adossés :

° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

B) Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,70% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD	Distribution	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN USD

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	175 744 706,31	201 877 524,62
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	16 103 487,53	47 717 952,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-29 008 371,82	-29 088 527,69
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 849 550,14	7 680 202,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 772 337,07	-4 690 585,83
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	482 703,44	1 162 285,10
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-437 766,67	-1 990 706,56
Frais de transactions	-101 091,38	-98 405,95
Différences de change	29 636,40	-331 560,72
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	30 386 416,05	-47 051 123,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	39 416 858,71	9 030 442,66
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-9 030 442,66	-56 081 565,73
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	155 160,00	-310 675,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	-155 160,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	155 160,00	-155 515,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-14 916,00	-11 932,96
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	865 677,43	880 258,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	202 282 854,36	175 744 706,31

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 936 615,34	1,95
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 866,36	0,29
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 936 615,34	1,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	593 866,36	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS USD)

	Devise 1 EUR		Devise 2 CAD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	3 059 226,98	1,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 383 008,64	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	18 845,59	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	34 615,77	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	593 866,36	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	2 383 008,64
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	34 436,10
	Souscriptions à recevoir	346 765,76
	Coupons et dividendes en espèces	117 603,96
TOTAL DES CRÉANCES		2 881 814,46
DETTES		
	Vente à terme de devise	34 615,77
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	2 356 553,49
	Frais de gestion fixe	110 240,30
TOTAL DES DETTES		2 501 409,56
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		380 404,90

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-40,0000	-676 602,40
Solde net des souscriptions/rachats	-40,0000	-676 602,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	120,0000	
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	107,4621	2 636 267,98
Parts rachetées durant l'exercice	-148,8481	-3 541 065,88
Solde net des souscriptions/rachats	-41,3860	-904 797,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	431,7819	
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD		
Parts souscrites durant l'exercice	671,3000	13 467 219,55
Parts rachetées durant l'exercice	-1 172,9451	-23 935 339,54
Solde net des souscriptions/rachats	-501,6451	-10 468 119,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 552,4796	
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-50,0000	-855 364,00
Solde net des souscriptions/rachats	-50,0000	-855 364,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	176,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	16 656,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	73 883,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 186 491,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	23 208,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 059 226,98
	LU2373384218	Seeyond Volatility Alt Inc I A EUR CAP	3 059 226,98
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 059 226,98

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1,74	0,15
Résultat	853 445,64	886 242,77
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	853 447,38	886 242,92

	29/12/2023	30/12/2022
Parts OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 854,13	12 826,91
Total	9 854,13	12 826,91

	29/12/2023	30/12/2022
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	48 346,29	51 507,85
Total	48 346,29	51 507,85

	29/12/2023	30/12/2022
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	779 963,28	802 752,43
Total	779 963,28	802 752,43

	29/12/2023	30/12/2022
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD		
Affectation		
Distribution	15 282,08	19 153,50
Report à nouveau de l'exercice	1,60	2,23
Capitalisation	0,00	0,00
Total	15 283,68	19 155,73
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	176,0000	226,0000
Distribution unitaire	86,83	84,75
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	7 339,54	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 958 469,21	2 174 569,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	7 958 469,21	2 174 569,63

	29/12/2023	30/12/2022
Parts OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	98 277,73	-234 280,75
Total	98 277,73	-234 280,75

	29/12/2023	30/12/2022
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	450 472,88	142 066,41
Total	450 472,88	142 066,41

	29/12/2023	30/12/2022
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	7 267 426,82	2 213 858,43
Total	7 267 426,82	2 213 858,43

	29/12/2023	30/12/2022
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	142 291,78	52 925,54
Total	142 291,78	52 925,54

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en USD	229 891 401,61	175 752 536,97	201 877 524,62	175 744 706,31	202 282 854,36
Parts OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C) en EUR					
Actif net en EUR	2 261 303,17	8 854 130,75	3 502 067,48	2 376 961,84	2 141 159,79
Nombre de titres	166,0000	571,0000	180,0000	160,0000	120,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	13 622,30	15 506,35	19 455,93	14 856,01	17 842,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en USD	200,78	2 499,85	866,72	-1 464,25	818,98
Capitalisation unitaire sur résultat en USD	102,39	72,85	62,43	80,16	82,11
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR en EUR					
Actif net en EUR	68 235 466,17	22 881 973,39	18 304 350,83	9 570 948,62	10 372 134,62
Nombre de titres	4 131,3768	1 298,0609	761,1287	473,1679	431,7819
Valeur liquidative unitaire en EUR	16 516,39	17 627,81	24 048,95	20 227,38	24 021,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en USD	1 085,90	1 455,61	3 795,69	300,24	1 043,28
Capitalisation unitaire sur résultat en USD	123,05	88,29	73,40	108,85	111,96
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD en USD					
Actif net	130 267 756,70	125 260 918,94	171 955 833,96	159 197 573,79	184 843 658,97
Nombre de titres	8 628,1568	7 131,4568	7 720,8768	9 054,1247	8 552,4796
Valeur liquidative unitaire	15 097,98	17 564,56	22 271,54	17 582,87	21 612,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	884,30	1 185,39	3 091,06	244,51	849,74
Capitalisation unitaire sur résultat	100,22	71,90	59,77	88,66	91,19
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD en USD					
Actif net	20 491 021,32	11 660 907,81	5 123 431,76	3 795 725,08	3 616 384,72
Nombre de titres	1 400,0000	690,0000	240,0000	226,0000	176,0000
Valeur liquidative unitaire	14 636,44	16 899,86	21 347,63	16 795,24	20 547,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	858,40	1 138,31	2 965,02	234,18	808,47
Distribution unitaire sur résultat	97,34	69,40	57,37	84,75	86,83
Crédit d'impôt unitaire	44,457	34,70	28,685	0,00	0,00 (*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN USD

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BERMUDES				
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	3 484	849 747,60	0,42
TOTAL BERMUDES			849 747,60	0,42
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	5 856	644 569,92	0,32
ABBVIE	USD	6 287	974 296,39	0,49
ABIOMED RTS	USD	694	0,00	0,00
ADOBE INC	USD	3 025	1 804 715,00	0,89
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	10 165	1 498 422,65	0,74
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	8 713	523 389,91	0,26
AFLAC INC	USD	8 236	679 470,00	0,34
ALIGN TECHNOLOGY INC	USD	1 357	371 818,00	0,18
ALPHABET- A	USD	34 506	4 820 143,14	2,39
ALPHABET-C-	USD	21 537	3 035 209,41	1,50
AMAZON.COM INC	USD	40 881	6 211 459,14	3,07
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	5 960	1 116 546,40	0,55
AMERICAN TOWER CORP	USD	4 135	892 663,80	0,44
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	2 061	272 031,39	0,14
AMGEN	USD	2 693	775 637,86	0,38
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT IN	USD	28 832	558 475,84	0,28
ANSYS	USD	1 368	496 419,84	0,24
APPLE INC	USD	72 947	14 044 485,91	6,95
APPLIED MATERIALS INC	USD	9 120	1 478 078,40	0,73
ARISTA NETWORKS INC	USD	1 588	373 989,88	0,18
ARROW ELECTRON.ORD	USD	3 125	382 031,25	0,19
AT AND T INC	USD	22 980	385 604,40	0,19
AUTODESK	USD	1 408	342 819,84	0,17
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	5 713	1 330 957,61	0,66
AUTOZONE INC	USD	178	460 238,58	0,23
AVALONBAY COMMUNITIES	USD	5 874	1 099 730,28	0,54
BAKER HUGHES A GE CO	USD	23 205	793 146,90	0,40
BALL CORP	USD	10 595	609 424,40	0,31
BANK OF AMERICA CORP	USD	15 517	522 457,39	0,25
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	6 610	344 050,50	0,17
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	3 478	1 240 463,48	0,61
BLACKROCK CL.A	USD	802	651 063,60	0,32
BOOKING HOLDINGS INC	USD	274	971 938,28	0,48
BORGWARNER INC	USD	14 153	507 385,05	0,25
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	9 428	545 032,68	0,27
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	5 074	260 346,94	0,13
BROADCOM INC	USD	1 684	1 879 765,00	0,93
BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS	USD	2 120	436 190,00	0,21
BUNGE LTD	USD	3 434	346 662,30	0,18
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	3 681	1 002 593,97	0,50
CARDINAL HEALTH	USD	2 698	271 958,40	0,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN USD

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CBER GROUP A	USD	7 732	719 771,88	0,35
CBOE GLOBAL MARKETS INC	USD	1 581	282 303,36	0,14
CDW CORP NEW	USD	3 076	699 236,32	0,34
CENCORA INC	USD	1 593	327 170,34	0,16
CHENIERE ENERGY INC	USD	5 214	890 081,94	0,44
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC CLASS A	USD	242	553 444,32	0,28
CHURCH DWIGHT INC	USD	6 533	617 760,48	0,31
CISCO SYSTEMS	USD	11 897	601 036,44	0,30
COGNIZANT TECHN.SOLUTIONS CORP CL.A	USD	5 034	380 218,02	0,19
COMCAST CORP CLASS A	USD	18 201	798 113,85	0,40
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	6 021	547 730,37	0,27
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	491	324 099,28	0,16
CROWN CASTLE INTL CORP	USD	5 053	582 055,07	0,29
CROWN HOLDINGS	USD	10 153	934 989,77	0,47
CSX CORPORATION	USD	9 623	333 629,41	0,17
CUMMINS INC	USD	2 298	550 531,86	0,27
DANAHER CORP	USD	5 276	1 220 549,84	0,60
DECKERS OUTDOOR	USD	693	463 221,99	0,22
DEERE & CO	USD	2 147	858 520,89	0,42
DENTSPLY INTL	USD	14 000	498 260,00	0,25
DIGITAL REALTY TRUST	USD	3 738	503 060,04	0,25
DOLLAR GENERAL	USD	2 670	362 986,50	0,18
DOLLAR TREE INC.	USD	4 123	585 672,15	0,29
DOW INC-W/I	USD	6 131	336 224,04	0,16
DRAFTKINGS INC	USD	7 941	279 920,25	0,14
EBAY INC	USD	6 611	288 371,82	0,14
ECOLAB INC	USD	2 579	511 544,65	0,26
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	5 313	726 871,53	0,36
ELEVANCE HEALTH INC	USD	3 087	1 455 705,72	0,72
ELI LILLY & CO	USD	3 832	2 233 749,44	1,10
EQUINIX INC	USD	616	496 120,24	0,24
EVERSOURCE EN	USD	17 736	1 094 665,92	0,54
FDX CORPORATION EX FEDERAL EXPRESS	USD	2 033	514 288,01	0,25
FIFTH THIRD BANCORP	USD	17 809	614 232,41	0,30
FISERV INC	USD	6 331	841 010,04	0,42
FLEETCOR TECHNOL	USD	1 742	492 306,62	0,25
FOX CORP- CLASS B - W/I	USD	15 634	432 280,10	0,21
GEN MILLS INC COM	USD	12 448	810 862,72	0,40
GILEAD SCIENCES INC	USD	5 652	457 868,52	0,22
HALLIBURTON CO	USD	23 350	844 102,50	0,41
HARTFORD FINANCIAL	USD	11 499	924 289,62	0,45
HASBRO INC COM	USD	7 223	368 806,38	0,19
HILTON WORLDWIDE	USD	6 926	1 261 155,34	0,62
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	5 990	2 075 834,50	1,03
HOWMET AERO (ARCONIC)	USD	11 376	615 669,12	0,31
HP ENTERPRISE	USD	22 935	389 436,30	0,19
HP INC	USD	16 497	496 394,73	0,24
HUBBELL	USD	1 152	378 927,36	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN USD

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IDEXX LABORATORIES INC	USD	764	424 058,20	0,21
INGERSOLL RAND INC	USD	15 546	1 202 327,64	0,59
INTEL CORP	USD	21 630	1 086 907,50	0,53
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	5 483	704 181,69	0,35
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	23 268	759 467,52	0,38
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	5 064	828 217,20	0,41
INTUIT INC	USD	1 395	871 916,85	0,43
INTUITIVE SURGICAL	USD	3 068	1 035 020,48	0,51
JABIL INC	USD	2 690	342 706,00	0,17
JOHNSON & JOHNSON	USD	11 168	1 750 472,32	0,86
JPMORGAN CHASE & CO	USD	9 633	1 638 573,30	0,81
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	3 624	576 542,16	0,28
KINDER MORGAN	USD	62 321	1 099 342,44	0,55
KLA TENCOR	USD	634	368 544,20	0,19
KROGER	USD	5 907	270 008,97	0,13
LAM RESEARCH CORP	USD	1 521	1 191 338,46	0,59
LEAR CORP	USD	3 955	558 485,55	0,28
LKQ	USD	7 612	363 777,48	0,18
LOWE S COS INC COM	USD	5 394	1 200 434,70	0,59
MARATHON	USD	3 312	491 368,32	0,24
MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A	USD	1 519	342 549,69	0,17
MASTERCARD INC	USD	6 244	2 663 128,44	1,32
MCDONALD'S CORP	USD	1 312	389 021,12	0,20
MCKESSON CORP	USD	1 578	730 582,44	0,36
MERCK AND	USD	8 696	948 037,92	0,47
METLIFE INC	USD	11 972	791 708,36	0,39
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	285	345 693,60	0,17
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	5 700	486 438,00	0,24
MICROSOFT CORP	USD	34 560	12 995 942,40	6,43
MID-AMER APT CMNTYS	USD	3 098	416 557,08	0,21
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	17 475	1 265 714,25	0,62
MOODY'S CORP	USD	3 149	1 229 873,44	0,61
MOTOROLA SOL. WI	USD	909	284 598,81	0,14
MSCI INC	USD	769	434 984,85	0,21
NASDAQ STOCK MARKET INC	USD	6 818	396 398,52	0,19
NETFLIX INC	USD	2 353	1 145 628,64	0,56
NEWMONT CORP	USD	7 929	328 181,31	0,16
NEWS CORP/NEW-CL A-W/I	USD	13 478	330 884,90	0,17
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	11 923	724 203,02	0,36
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	4 265	463 051,05	0,23
NVIDIA CORP	USD	12 902	6 389 328,44	3,16
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	USD	1 047	424 380,51	0,21
OMNICOM GROUP	USD	4 568	395 177,68	0,20
ONEOK	USD	16 069	1 128 365,18	0,56
ORACLE CORP COM	USD	8 318	876 966,74	0,43
O REILLY AUTOMOTIVE	USD	465	441 787,20	0,21
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	1 594	470 038,72	0,23
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	6 130	376 443,30	0,18

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN USD

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PEPSICO INC	USD	11 748	1 995 280,32	0,99
PFIZER INC	USD	37 483	1 079 135,57	0,53
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	USD	10 955	861 829,85	0,42
PROCTER & GAMBLE CO	USD	4 991	731 381,14	0,36
PROGRESSIVE CORP	USD	4 051	645 243,28	0,32
PROLOGIS	USD	12 672	1 689 177,60	0,84
PULTE GROUP	USD	4 002	413 086,44	0,21
QUALCOMM INC	USD	6 602	954 847,26	0,47
REGENERON PHARMA	USD	989	868 628,81	0,43
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	55 719	1 079 834,22	0,54
ROBERT HALF INTL INC	USD	5 213	458 326,96	0,22
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	1 790	555 759,20	0,28
RTX CORP	USD	7 712	648 887,68	0,32
SALESFORCE INC	USD	5 446	1 433 060,44	0,71
SCHWAB CHARLES CORP	USD	6 379	438 875,20	0,22
SEMPRA ENERGY	USD	3 768	281 582,64	0,14
SENSATA TECHNOLOGIES HOLDING	USD	9 949	373 783,93	0,18
SERVICENOW INC	USD	886	625 950,14	0,31
SP GLOBAL	USD	3 856	1 698 645,12	0,84
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	11 380	434 602,20	0,21
SYNOPSIS INC	USD	1 958	1 008 193,78	0,49
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	3 338	537 251,10	0,27
TARGET CORP	USD	5 956	848 253,52	0,42
TESLA INC	USD	12 219	3 036 177,12	1,50
TEXAS PACIFIC LAND CORP	USD	487	765 783,15	0,38
THE CIGNA GROUP	USD	3 276	980 998,20	0,48
THE COCA COLA COMPANY	USD	18 380	1 083 133,40	0,53
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	2 535	1 345 552,65	0,66
THE WALT DISNEY	USD	14 867	1 342 341,43	0,66
TJX COMPANIES INC	USD	8 377	785 846,37	0,39
TRADEWEB MARKETS INC-CLASS A	USD	2 915	264 915,20	0,13
TRUIST FINANCIAL CORPORATION	USD	17 054	629 633,68	0,31
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	9 798	603 262,86	0,30
ULTA SALON COSMETICS & FRAGRANCE INC	USD	700	342 993,00	0,17
UNION PACIFIC CORP	USD	1 634	401 343,08	0,20
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	4 874	2 566 014,78	1,27
UNITED PARCEL SERVICE CL B	USD	4 799	754 546,77	0,38
UNITED RENTALS INC	USD	863	494 861,46	0,25
VALERO ENERGY CORP	USD	2 120	275 600,00	0,14
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	1 532	294 940,64	0,14
VENTAS	USD	7 042	350 973,28	0,17
VERISK ANLYTCS A	USD	2 232	533 135,52	0,26
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	30 378	1 145 250,60	0,57
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	968	393 869,52	0,20
VISA INC CLASS A	USD	11 181	2 910 973,35	1,44
WALGREENS BOOTS ALLIANCE	USD	16 596	433 321,56	0,21
WAL-MART IN COM USD0.10	USD	1 628	256 654,20	0,13
WASTE MANAGEMENT INC	USD	5 905	1 057 585,50	0,52

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN USD

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Welltower Inc	USD	3 030	273 215,10	0,14
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	USD	865	304 583,80	0,15
WILLIAMS COMPANIES INC	USD	30 417	1 059 424,11	0,53
WW GRAINGER INC	USD	950	787 255,50	0,39
YUM BRANDS	USD	2 151	281 049,66	0,14
ZOETIS INC	USD	3 686	727 505,82	0,36
TOTAL ETATS-UNIS			187 654 480,03	92,77
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	5 343	1 874 912,13	0,93
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	8 999	518 702,36	0,25
MEDTRONIC PLC	USD	6 392	526 572,96	0,26
TOTAL IRLANDE			2 920 187,45	1,44
JERSEY				
APTIV PLC	USD	9 827	881 678,44	0,44
TOTAL JERSEY			881 678,44	0,44
LUXEMBOURG				
AON PLC/IRELAND-A	USD	3 378	983 065,56	0,49
TOTAL LUXEMBOURG			983 065,56	0,49
PAYS-BAS				
LYONDELLBASELL INDUSTRIES A	USD	4 279	406 847,32	0,20
TOTAL PAYS-BAS			406 847,32	0,20
ROYAUME-UNI				
FERGUSON PLC	USD	3 292	635 586,44	0,31
LINDE PLC	USD	2 846	1 168 880,66	0,58
TOTAL ROYAUME-UNI			1 804 467,10	0,89
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			195 500 473,50	96,65
TOTAL Actions et valeurs assimilées			195 500 473,50	96,65
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
Seeyond Volatility Alt Inc I A EUR CAP	EUR	41,35	3 059 226,98	1,51
TOTAL LUXEMBOURG			3 059 226,98	1,51
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 059 226,98	1,51
TOTAL Organismes de placement collectif			3 059 226,98	1,51
Créances			2 881 814,46	1,42
Dettes			-2 501 409,56	-1,23
Comptes financiers			3 342 748,98	1,65
Actif net			202 282 854,36	100,00

Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) EUR	EUR	431,7819	24 021,69
Parts OSTRUM SRI US EQUITY H-EUR-I(C)	EUR	120,0000	17 842,99
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD	USD	176,0000	20 547,64
Parts OSTRUM SRI US EQUITY I(C) USD	USD	8 552,4796	21 612,87

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part OSTRUM SRI US EQUITY I(D) USD

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	15 282,08	USD	86,83	USD
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	15 282,08	USD	86,83	USD



6. Annexe(s)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ostrum SRI US Equity
Identifiant d'entité juridique : 9695 0016RCM5WFRBKJ 74

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 44% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds a promu des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces caractéristiques reposent sur les éléments suivants :

1. En éliminant des entreprises qui ne respectent pas les normes internationales telle que les UNGC , sujettes à des controverses sévères, ou ayant des implications significatives E, S ou G liées aux secteurs tels que le charbon, le tabac, les armes controversées, les énergies fossiles non conventionnels ou les activités liées à l'huile de palme.
2. En privilégiant les entreprises qui sont le moins exposées aux risques ESG, ou celles qui gèrent efficacement ces risques par l'intégration de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Par la sélection d'entreprises qui obtiennent de bons scores ESG, l'OPC vise à avoir un score ESG supérieure à celui de son univers d'investissement.
3. Engagement actionnarial : ce fonds a suivi la politique d'engagement actionnarial défini par le gérant financier. Celle-ci a été définie en cohérence avec ses approches de gestion modélisées et ses engagements en tant que signataire des UN PRI. Cette politique consiste en une politique de vote et un engagement collaboratif reflétant l'ambition de la société à aider à la promotion d'une meilleure intégration des problématiques ESG par les sociétés émettrices.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le fonds.

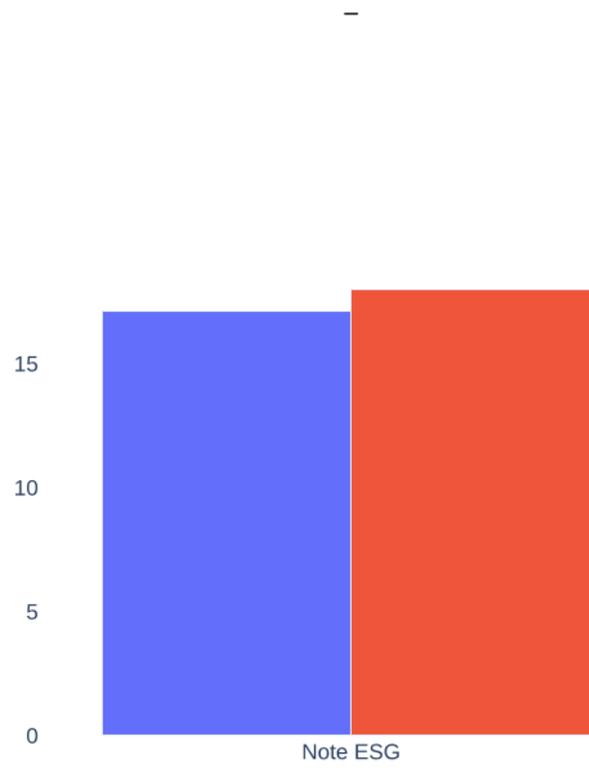
● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Point préalable : les résultats indiqués correspondent à la moyenne des 4 fins de trimestre de la période de référence.

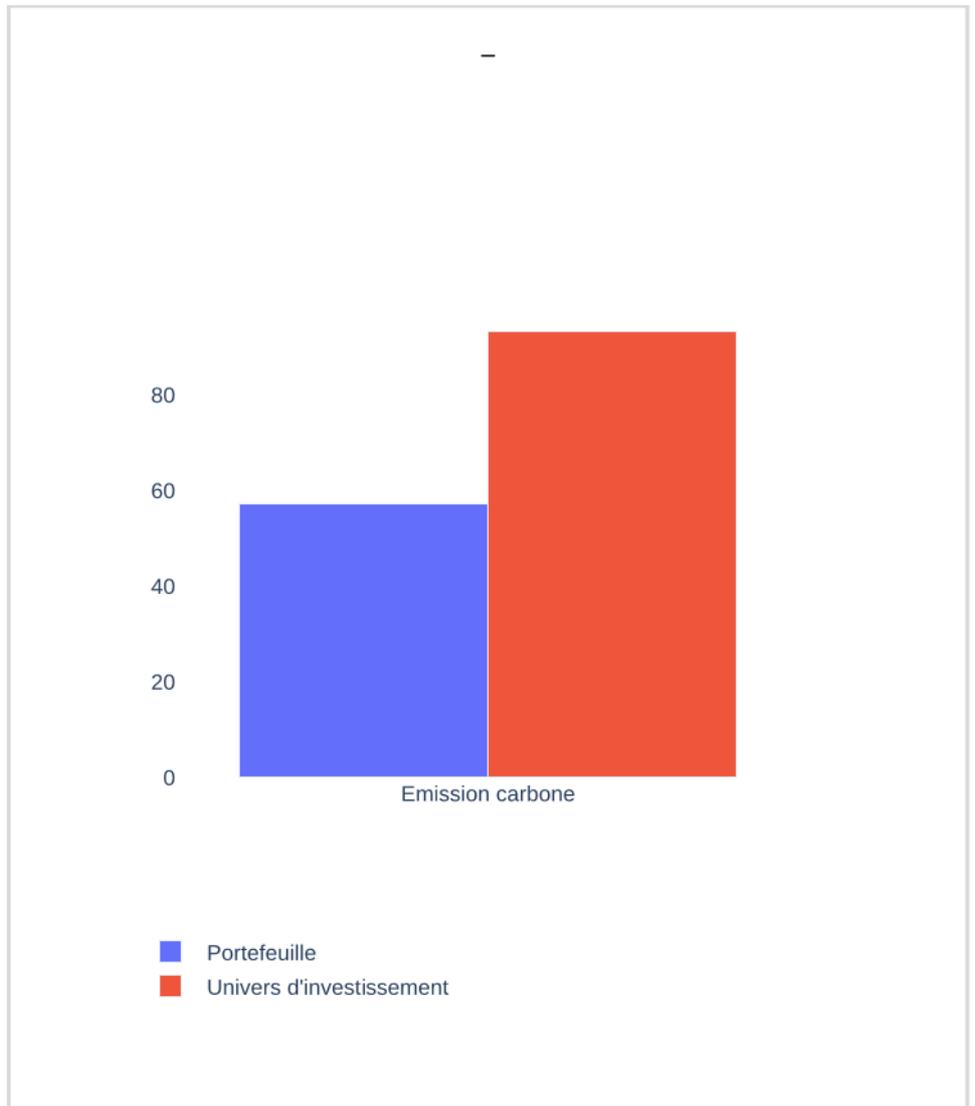
Les résultats des indicateurs de durabilité au cours de la période de référence sont les suivants :

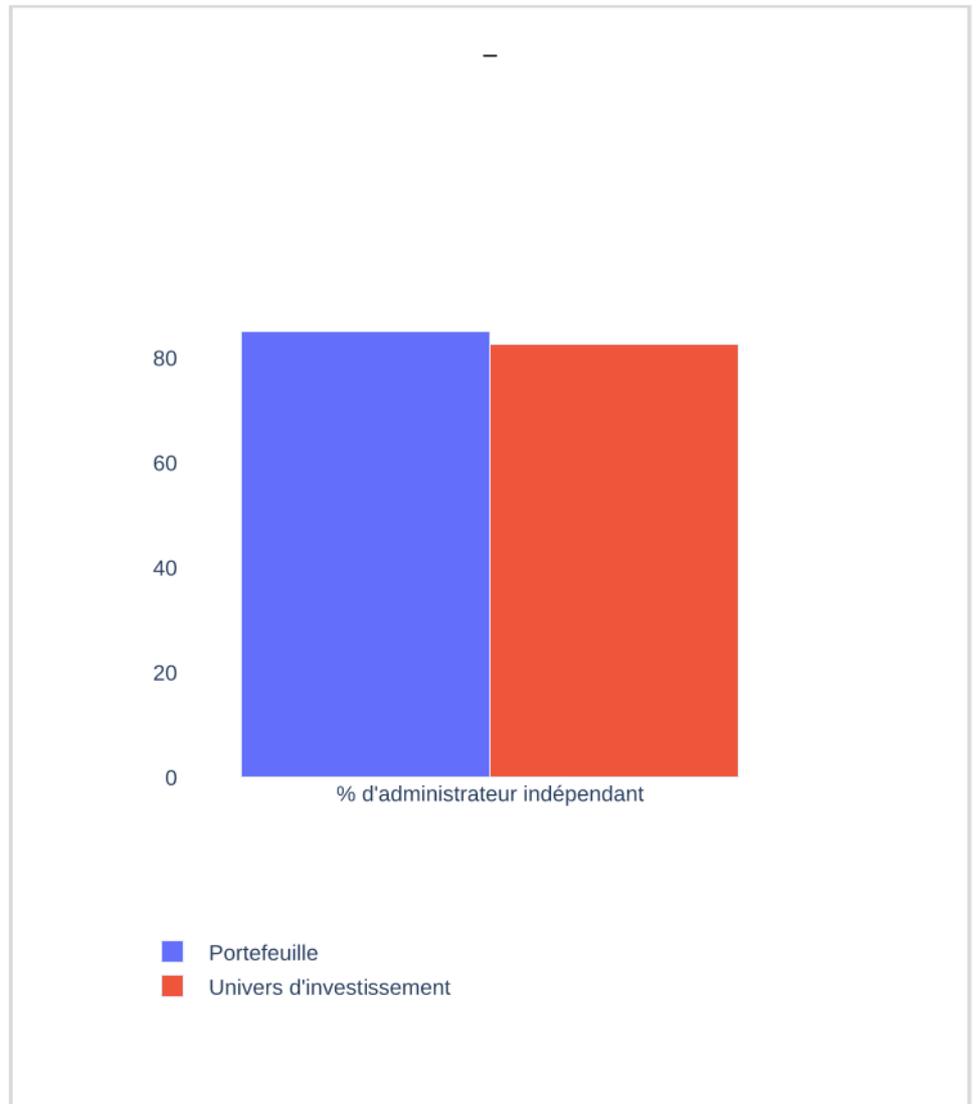
- Note ESG du fonds : 17.14
- Note ESG de l'univers d'investissement : 18.00
- Empreinte carbone du portefeuille : 57.10
- Empreinte carbone de l'univers d'investissement : 93.31
- Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants du fonds : 85.11%
- Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants de l'univers d'investissement : 82.73%

Les notations de risque ESG s'interprètent comme une mesure du risque non géré par les entreprises et susceptible d'impacter significativement leurs valorisations. Plus la note de risque ESG d'une entreprise est faible, plus le risque global de subir des répercussions financières importantes en raison de facteurs ESG est faible. Les notations des risques ESG de Sustainalytics se composent de trois éléments de base qui contribuent à leur note globale : les enjeux ESG matériels (ou « MEI » - Material ESG Issues), la gouvernance d'entreprises et des sujets idiosyncratiques.



- Portefeuille
- Univers d'investissement





● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

Les résultats sont dans l'ensemble similaires à ceux de la période précédente, avec une amélioration de la note ESG du fonds et de son empreinte carbone.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

L'investissement durable correspond à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Dans le cadre de ses investissements durables, le fonds pourra investir dans des entreprises dont les produits ou services contribuent à des activités économiques sociales ou environnementales positives à travers un indicateur d'impact durable établi selon la méthodologie de MSCI.

Tous ces titres font ensuite l'objet d'une étude approfondie pour vérifier qu'ils ne nuisent pas significativement à un objectif environnemental et/ou social.

Pour finir, nous nous assurons que les sociétés dans lesquels le fonds investit appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements passant les 3 étapes seront considérés comme des investissements durables.

La définition détaillée est consultable sous le lien suivant <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#politique-esg>

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Afin de vérifier que les investissements durables de ce fonds ne causent aucun préjudice important à un objectif durable environnement ou social, le gérant prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (PAI) dans ses décisions d'investissement.

La méthodologie est disponible sur le site internet d'Ostrum (<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#prise-en-compte-des-pai>)

De plus, le gérant applique les politiques internes sectorielles et les politiques d'exclusion (notamment les worst offenders) et assure un suivi permanent des controverses.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Nous avons pris en compte, au niveau de l'entité Ostrum, de manière globale, les 14 principales incidences négatives listées à l'annexe 1 relative à la déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du Règlement délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. Les PAI seront calculés par notre fournisseur de données. Des informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans le rapport périodique du fonds conformément à l'article 11(2) du règlement SFDR et sur le site internet d'Ostrum (www.ostrum.com).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le délégataire de gestion financière a appliqué des politiques d'exclusion, sectorielles et worst offenders. Elles concernent :

- Les armes controversées : Exclusion réglementaire : émetteurs impliqués dans l'emploi, le développement, la production, le marketing, la distribution, le stockage ou le transfert de mines anti-personnel (MAP) et de bombes à sous munitions (BASM) en accord avec les traités signés avec le gouvernement Français, les fonds directement gérés par Ostrum Asset Management n'investissent pas dans des sociétés qui produisent, vendent ou stockent les mines anti-personnel et bombes à sous munitions.
- Les worst offenders : Exclusion des émetteurs ne respectant pas certains critères fondamentaux
- Les Etats blacklistés : Exclusion des pays présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Pétrole et Gaz : 2022 : fin des nouveaux investissements dans des sociétés dont plus de 10% de la production concerne ces activités. Sortie complète, d'ici 2030, des activités d'exploration et de production pétrolières ou gazières non conventionnelles et/ou controversées
- Le tabac : Exclusion des fabricants et producteurs de tabac
- Le charbon : fin des investissements dans les entreprises selon les critères stricts

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'OPC a pris en compte les principales incidences négatives (« PAI ») sur les facteurs de durabilité dans ses décisions de gestion à travers l'approche suivante :

Exclusion des émetteurs :

- qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, ou ceux qui seraient sujets aux controverses les plus sévères selon une méthodologie spécifique.
- dont une part significative de leurs revenus provient d'activités néfastes d'un point de vue sociétal et environnemental telles que les armes controversées, les énergies fossiles (charbon et hydrocarbures non conventionnels), le tabac.
-

Le fonds analyse également les PAI à travers une méthode propriétaire d'optimisation de score ESG, dont les données sous-jacentes sont celles d'une agence de notation extra-financière spécialisée.

Au cours de la période de référence, le fonds a strictement respecté sa politique de suivi des PAIs. A titre d'exemple, cela a été fait en excluant des sociétés ne respectant pas la politiques du fonds en matière d'émissions de gaz à effet de serre (AES, Alliant Energy, ...) ou participant à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (General Dynamics...).

Des informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans le rapport annuel de la SICAV conformément au paragraphe 11(2) du SFDR.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Largest Investments	Sector	% Assets	Pays
APPLE INC UW USD	Matériels informatiques	6.79	Etats-Unis
MICROSOFT CORP UW USD	Logiciel	6.43	Etats-Unis
NVIDIA CORP UW USD	Semi-conducteurs	6.36	Etats-Unis
AMAZON.COM INC UW USD	Distributeurs diversifiés	3.17	Etats-Unis
ALPHABET INC-CL A UW USD	Services numériques aux consommateurs	2.51	Etats-Unis
ALPHABET INC-CL C UW USD	Services numériques aux	1.61	Etats-Unis

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 02/01/2024-31/12/2024

Largest Investments	Sector	% Assets	Pays
META PLATFORMS INC-CLASS A UW USD	consommateurs Services numériques aux consommateurs	1.4	Etats-Unis
ELI LILLY & CO UN USD	Produits pharmaceutiques	1.38	Etats-Unis
VISA INC-CLASS A SHARES UN USD	Services de traitement des transactions	1.37	Etats-Unis
MASTERCARD INC - A UN USD	Services de traitement des transactions	1.31	Etats-Unis
BROADCOM INC UW USD	Semi-conducteurs	1.26	Etats-Unis
OSTRUM TOTAL RETURN VOLATILITY I/A EUR	OPC Diversifiés	1.18	France
UNITEDHEALTH GROUP INC UN USD	Services de gestion des soins de santé	1.1	Etats-Unis
HOME DEPOT INC UN USD	Distributeurs bricolage	0.99	Etats-Unis
TESLA INC UW USD	Automobiles	0.89	Etats-Unis

Les pourcentages sont calculés sur la base de la moyenne des 4 fins de trimestre de la période de référence.

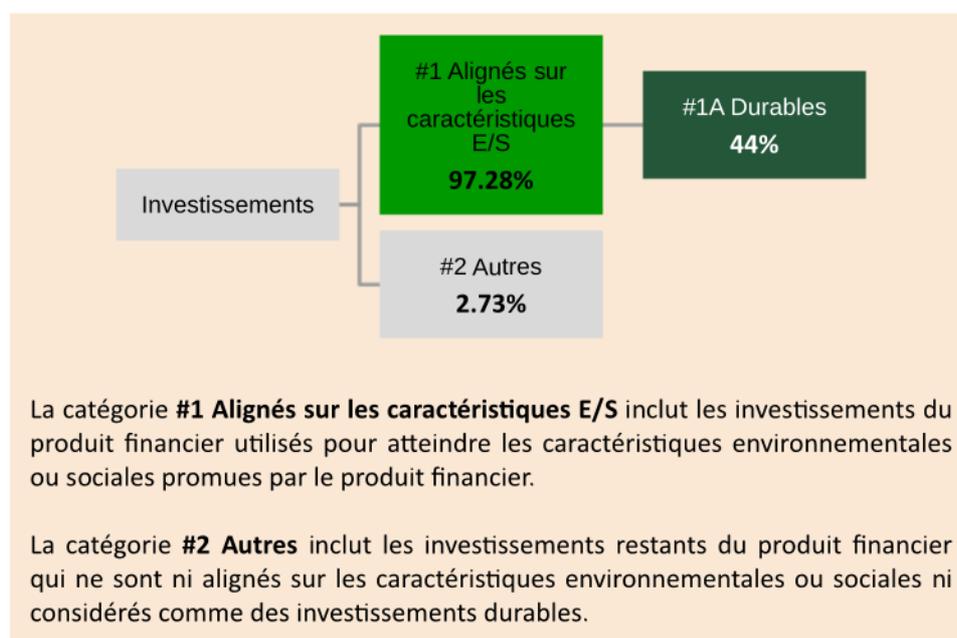
Le pays affiché est le pays de risque.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le fonds a investi à hauteur de 44% dans des investissements durables, pendant la période de référence.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Précision : Depuis le 02/08/2024, le fonds s'engage à un minimum de 20 % d'investissement durable. C'est pourquoi les résultats affichés ci-dessous ne représentent pas une moyenne des quatre trimestres de référence, mais une moyenne de deux trimestres (septembre et décembre 2024).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au cours de la période de référence, le fonds a principalement investi dans les secteurs suivants :

- Technologies de l'information
- Produits financiers
- Consommation discrétionnaire
- Santé
- Services de communication
- Industrie.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Délégué de Gestion a jugé préférable de fixer le taux d'alignement à 0%. En effet, après avoir effectué les recherches nécessaires, le Délégué de Gestion a estimé ne pas pouvoir apprécier comme il se doit ce taux d'alignement du fait d'un manque de données disponibles suffisamment fiables et/ou exhaustives.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle

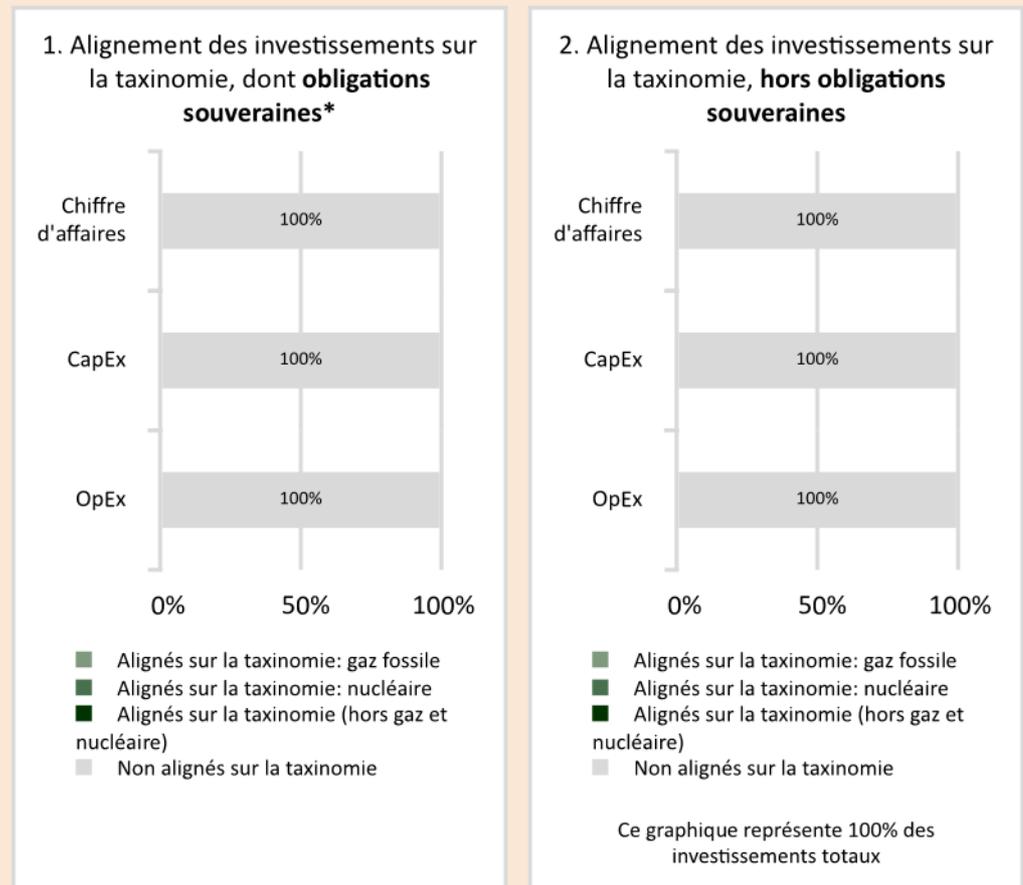
à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie est de 0%. Par conséquent, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement européen sur la taxinomie est donc également fixée à 0 %.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non Applicable.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, la proportion d'investissements durables s'élève à 44% au 31/12/2024. Le Fonds ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non Applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements suivants ont été inclus dans « #2 autres »: Les dérivés et les positions en cash (qui ne sont pas mesurés selon des caractéristiques E/S), ainsi que les émetteurs qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques E/S du fonds ni qualifiés de durables, (mais qui respectent les standards E/S définies dans les Principes directeurs de l'OCDE ou ceux du Pacte Mondial des Nations Unies.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, le fonds a atteint ses objectifs à caractéristique environnemental et social de par les éléments suivants :

- Exclusion des émetteurs qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, au moment de la décision d'investissement ;
- Obtention d'une note ESG meilleure que celle de l'univers de référence après élimination des 20 % des émetteurs les plus mal notés (en flottant de l'univers).
- Réduction de l'empreinte carbone, tant en termes d'émissions totales de gaz à effet de serre (GES), que d'intensité carbone moyenne, par rapport à celle de son univers d'investissement.
- Obtention d'un pourcentage moyen d'administrateurs indépendants supérieur à celui de son univers d'investissement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non Applicable.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**
Non Applicable.
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Non Applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non Applicable.



NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

43 avenue Pierre Mendès France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France - Tél. : +33 (0)1 78 40 80 00
Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros
329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38